

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de France*

**Ministère de la Culture et de la Communication,  
Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP)**

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Intitulé	Commission supérieure des Monuments historiques (CSMH)
Source	DAPA/SDMH/Sous-direction des espaces protégés et de la qualité architecturale, bureau des abords des monuments historiques et des ZPPAUP
Date de création	1994-2011
Localisation	Médiathèque de l'architecture et du patrimoine
Source	2 cartons

## Biographie

La Commission supérieure des Monuments historiques émet un avis sur le classement ou l'inscription des immeubles et des objets, le programme et les projets de travaux de conservation et de mise en valeur des monuments historiques et de création d'œuvres d'art plastique dans ces monuments. Elle est divisée en sept sections : architecture et vestiges archéologiques ; travaux aux abords des monuments historiques ; objets d'art ; patrimoine industriel, scientifique et technique ; orgues, buffet d'orgues et instruments de musiques ; parcs et jardins ; grottes.

## Historique

Bureau des abords des Monuments historiques et des ZPPAUP

## Modalité de versement

versement

## Description

procès-verbaux

## Conditions d'accès

Libre (selon les dates ; photocopies) ; pour publication de documents graphiques voir la RMN (réunion des musées nationaux) qui est chargée de la diffusion commerciale des fonds

## Autre instrument de recherche

inventaire consultable sur le site de médiathèque : <http://www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr/>

## Conditions d'utilisation

Libre

## Caractéristiques du parc/jardin